



VIDE - GRENIER

Organisation : Société des Fêtes de la Saint Jean



Samedi 24 Novembre 2018

30^{ème} FOIRE AU GRAS

Avec Vide-Grenier Place du Bois-Salut, rue du Lieutenant-Villemeur
33320 EYSINES (Centre Bourg)
Tél : Georges RAYNAUD 06 86 83 61 05 ou Monique BARON 06 84 80 86 57

Cadre réservé à
l'Organisation
N° d'exposant :

.....

Siège Social :
Sté des Fêtes de la St-Jean
Hôtel de ville 33320 Eysines
Site : www.festifolies-eyssines.org
Mail : contactsfesjeysines@gmail.com

**BULLETIN A RENVoyer AVEC LE CHEQUE DE RESERVATION
ET LA PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITE
au plus tard vendredi 16 novembre 2018**

Libellé à l'ordre de la « Société des Fêtes de la St Jean »
à l'adresse suivante : « Société des Fêtes de la Saint-Jean – Hôtel de Ville – 33320 EYSINES »

TARIF VIDE-GRENIER : 4 € le mètre linéaire (minimum 2 ml)

Ce vide-grenier est exclusivement réservé aux particuliers - Aucun professionnel ne sera accepté.

VOUS TROUVEREZ SUR PLACE :

**RESTAURATION AMBULANTE (boissons chaudes, viennoiseries, sandwiches...)
ANIMATION MUSICALE**

Je réserve : ml à 4 € le ml, soit un total de : €

Nom* : Prénom* : Immat.Véhicule* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Date Naiss* : Lieu Naiss* : Tél / Port* :

Mail* : Tél / Fixe* :

N° C. d'Identité* : Délivrée le* :Lieu* :

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L. 310-2 du Code du commerce)
- ma non-participation à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à : Le : Signature :

*** Mention obligatoire. Ces éléments seront portés sur le registre municipal des vide-greniers.**

REGLEMENT de FONCTIONNEMENT :

- Installation des stands à partir de 5 h 30 le matin du vide-grenier. Fermeture au public à 18 h.
- **Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 8 h du matin.**
- **Aucun véhicule ne pourra rester stationné dans le périmètre du vide-grenier.**
- Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation.
- L'organisateur n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse.
- La vente d'armes, d'animaux et de contrefaçons est interdite et punie par la loi.
- **La vente de produits alimentaires est interdite sur le vide-grenier.**
- Démontage et propreté du site : Pour le confort et le respect de tous, l'emplacement que vous utiliserez devra être laissé propre. Une benne sera mise à votre disposition sur site. Merci d'avance.
- **ATTENTION : - VOTRE PLACE SERA RESERVEE DES RECEPTION DU DOSSIER COMPLET et VOUS RECEVREZ UN MAIL DE CONFIRMATION. VOTRE EMPLACEMENT VOUS SERA COMMUNIQUE LE MATIN (au fur et à mesure des arrivées)**